



Charte du jardin Gilibert – 2025-2026 Association MJC Confluence

Afin d'assurer une bonne gestion du jardin et une bonne entente entre les adhérent.es nous vous proposons ces quelques principes :

Esprit et intentions : Le jardin Gilibert est un jardin partagé géré par l'équipe du pôle environnement et un collectif d'habitant.es adhérent.es à la MJC Confluence. Le jardin est un espace entièrement collectif, sans parcelle individuelle. Le partage et l'ouverture sont essentiels pour le bon fonctionnement de ce jardin. Les techniques culturales se veulent les plus naturelles possibles en suivant au maximum les principes de la permaculture. Ce lieu est également dédié à la pédagogie et à la convivialité.

Le jardin Gilibert ne se veut pas exclusivement potager et nourricier. La majorité des espaces sont dédiés à la biodiversité : espaces en friche, mare, présence de fleurs mellifères etc. Les espaces verts du jardin sont en gestion différenciée : certains espaces sont entretenus et désherbés afin d'être utilisés en zones potagères, le gazon n'est pas tondu, lors de la taille des arbres/arbustes et sessions de désherbage, les déchets verts sont laissés au sol pour le paillage et/ou stockés dans un coin du jardin afin de servir d'abris pour la biodiversité.

Gestion de la ressource en eau : Au jardin Gilibert, nous avons à cœur de respecter la ressource en eau, en luttant contre son gaspillage et à l'utilisation raisonnée de cette dernière. L'eau en tant que ressource précieuse doit être utilisée à bon escient en privilégiant l'eau de pluie des récupérateurs d'eau présents dans le jardin et en veillant à leur entretien. L'arrosage des parcelles doit être réalisé en fonction des horaires, de la saison et des restrictions préfectorales. L'utilisation des arrosoirs plutôt que du tuyau, le paillage et les oyas doivent être privilégiés.

Gestion du matériel : La MJC Confluence met à disposition du matériel de jardinage. Nous comptons pour vous pour en prendre soin et pour le déposer à l'endroit où vous l'avez pris.

Partage des récoltes : Le jardin est un espace de partage et les récoltes se font dans le respect du travail effectué par le collectif.

Adhésion : Pour s'inscrire au jardin Gilibert, il est nécessaire de prendre une adhésion à la MJC Confluence. Elle peut être prise à n'importe quel moment de l'année. Elle doit être renouvelée à chaque saison et est valable de septembre à août de l'année suivante. Le prix de l'adhésion est fixé par la MJC à 15 euros (personne seule) et à 20€ par foyer (+ d'une personne).

Accès au jardin : L'accès au jardin est possible lors des permanences dans le jardin ou à n'importe quel moment, lorsque l'on détient le code de la boîte à clé. Ce code est délivré une fois que l'adhésion est faite, la charte signée et lorsque la personne est venue à plusieurs permanences.

Les temps d'animation jardinage (avec les salarié.es de la MJC) ont lieu tous les jeudis soir de 17h00 à 19h30. Nous sommes d'accord pour réaliser des permanences à d'autres moments si des personnes en font la demande et que nous sommes disponibles.

Toute modification horaire sera communiquée via le groupe WhatsApp ainsi que par mail.

Il est interdit de faire un double de la clef sans une demande préalable de la MJC Confluence.

Réunions : Les objectifs et les actions doivent être pensés de manière collective. La présence de chaque personne est donc fortement recommandée lors de ces réunions afin de garantir le bon fonctionnement

Maison des Jeunes et de la Culture Confluence

28 Quai Rambaud - 69002 Lyon . tél : 04 78 38 49 69

Web : www.mjc-confluence.fr . e-mail : contact@mjc-confluence.fr

SIRET : 779 847 847 00042 . APE : 9004 Z

du jardin. Les décisions sont prises en présentiel. Nous profiterons des apéros partagés pour faire un point sur les tâches à faire.

Informations et communication : Nous vous invitons à communiquer via les différents outils de liaison (WhatsApp, tableau Velléda, etc.). La communication doit être bienveillante et communicante. Pour rendre compte de l'activité du jardin, il est important de le signaler visuellement (étiqueter après avoir fait des semis, marquage en cas d'arrosage, etc.) et de communiquer sur ce qui a été effectué via les outils de liaison (WhatsApp, tableau).

Un panneau d'information Velléda est placé devant la cabane à outils afin de faciliter la communication et de noter les changements dans le jardin et/ou l'avancé sur les tâches du mois.

Responsabilités : Tout adulte présent dans le jardin est sous sa propre responsabilité. Les enfants sont exclusivement sous la responsabilité de leurs parents. Les jardinier.es venant avec leurs enfants doivent rester avec ces dernier.es.

Le jardin est un espace dédié au jardinage et est un lieu ressource pour certain.es habitant.es ainsi que pour la biodiversité qui y vit, nous comptons sur les efforts de tous pour qu'il reste un ilot paisible dans la ville.

Assurance : La MJC Confluence garantit au titre de son contrat d'assurance responsabilité civile, les dommages causés au tiers de son propre fait. Les jardinier.es garantissent au titre de leur contrat d'assurance responsabilité civile, les dommages causés aux tiers de leur propre fait.

Autres usagers du jardin : Le jardin Gilibert est un support pédagogique pour le projet Jardigônes (porté par la MJC Confluence) et permet de sensibiliser des enfants de la maternelle au primaire sur le temps scolaire plusieurs fois par semaine. Les jardinier.es du jardin partagé Gilibert s'engage à ne pas récolter, semer, entretenir, etc., les espaces dédiés aux enfants. Des zones sont également réservées à des structures associatives et/ou médico-sociales. Ces espaces sont indiqués sur le plan et ne doivent pas être investis.

Nom, Prénom :

.....

Autres membres de mon foyer :

.....

Adresse mail et téléphone :

.....

« Je suis d'accord avec les principes ci-dessus. »

Fait à, le.....

Signature :

Maison des Jeunes et de la Culture Confluence

28 Quai Rambaud - 69002 Lyon . tél : 04 78 38 49 69

Web : www.mjc-confluence.fr . e-mail : contact@mjc-confluence.fr

SIRET : 779 847 847 00042 . APE : 9004 Z